

Assises européennes de la prospective territoriale
La prospective territoriale au cœur de l'action des élus dans les territoires
Deauville, 11 et 12 juin 2009

Rapport du forum "**Prospective et aménagement dans les territoires**" avec les contributions de Gerda Roeleveld, Deltares, Pays-Bas, Guy Loinger, OIPT, France, Jacques de Courson, Urbanistes du Monde, France, animé par Michaël Van Cutsem, Institut Destrée, Wallonie.

Ce forum a fait l'objet de témoignages relatifs à la Randstadt Holland, à la Région Midi-Pyrénées et au département de la Haute-Loire, illustrant chacun la manière dont des démarches prospectives ont nourri une réflexion territoriale de long terme.

L'interpellation des orateurs a porté sur les questions de développement suivantes :

- comment la prospective a-t-elle permis de transformer la vision existante en matière d'aménagement du territoire ?
- comment les processus délibératifs mis à l'œuvre dans les démarches prospectives ont-ils permis d'associer les parties prenantes du territoire ?
- comment une démarche prospective peut-elle être concrétisée par des effets planologiques ou tangibles en matière de planification territoriale ?

Les deux premiers exposés ont montré comment, à travers le temps long et la succession d'interrogations territoriales, les méthodes prospectives pouvaient nourrir la planification territoriale par des questionnements sociétaux plus fondamentaux. Dans le cas précis de la Randstadt Holland, la question existentielle de l'anticipation des changements climatiques – entre autres – a nourri une réflexion innovante par la méthode des scénarios et une mobilisation importante des parties prenantes impliquées. Dans le cas de la Région Midi-Pyrénées, c'est à travers le prisme de la métropolisation et de l'équilibre des relations entre ville(s) et campagne(s) que la question territoriale, amenée par l'Etat, a pu être enrichie de dimensions sociétales moins infra-structurelles, suscitées par une démarche de prospective s'appuyant volontairement sur la systémique. Jacques de Courson a démontré, à travers l'exemple du département de la Haute-Loire les liens étroits qu'entretiennent les élus avec la question des futurs possibles. Le territoire apparaît, dans son schéma comme le prétexte à une réflexion devant permettre la réunion entre le goût du pouvoir et l'appétit de l'avenir, la prospective étant alors à la fois objet de crainte et de fantasme, mais aussi instrumentalisée au service du renouvellement du projet politique. Dans ce cas précis, la démarche prospective ne s'est pas traduite par des résultats tangibles en matière de planification.

Les trois démarches placent haut la dimension délibérative des processus. Pour mobiliser les jeunes, les citoyens ou les techniciens, les méthodes sont nombreuses et viennent souvent percuter avec une impertinence non innocente les processus consultatifs et délibératifs traditionnels.

Très brièvement, il est ressorti des exposés les éléments de conclusions suivants :

- la prospective territoriale doit s'inscrire dans le temps long pour notamment tenir compte des durées des processus de changements. Seule la succession de questionnements territoriaux à intervalles réguliers permet d'évaluer les effets structurants des démarches prospectives ;
- lier prospective et aménagement du territoire nécessite autant un investissement dans le processus et la participation des acteurs qu'un atterrissage sur des éléments contractuels voire matériels. A défaut la démarche peut être perçue comme un échec ;
- la prospective est un outil de planification territoriale mais aussi un instrument mobilisé au service d'une stratégie politique ;
- la dimension sociétale et systémique des démarches de prospective est sans doute plus complexe à gérer mais permet une réflexion relative à la gouvernance territoriale – aux plans local, régional et national – et non "simplement" une planification territoriale.

Michaël Van Cutsem, Institut Destrée, 19 juin 2009